

AG 2014 Amis du Parc

Point 1 Présentation

Stanislas Wiatr installe l'assemblée dans le contexte du Musée de la Métallurgie ardennaise et remercie les hôtes **Julie** et **Nadia** pour l'accueil et l'aide fournie à cette occasion. Il remercie également le Président de la Com Com de Meuse et Semoy, **Erik Pilardeau**, pour sa présence et la mise à disposition de la salle

Point 2 Désignation du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est élu à l'unanimité il s'agit de **Bernard Masson**

Point 3 Approbation PV

Le Président présente ses excuses sur la rédaction plus que tardive du PV de l'AG 2013. La technique utilisée (bande sonore en continu) n'a pas pu être utilisée comme prévu. En conclusion, le PV a été mis en ligne hier soir. Il est néanmoins approuvé à l'unanimité.

Point 4 Rapport moral du Président

L'année 2013 aura été pour les Amis une année d'installation dans le paysage du parc :

Dans ses différentes instances :

Outre notre présence aux trois commissions du conseil syndical, nous avons été invité de manière quasi systématique aux nombreux comités de pilotage et groupes de travail que le parc a mis en place en 2013 (charte forestière, plan climat énergie, pratiques motorisées dans les espaces naturels, etc.

Nous n'avons pas manqué d'observer qu'à plusieurs reprises, certaines de nos propositions faites au cours de ces réunions avaient eu quelque prolongement.

Une ombre au tableau a cependant été à déplorer : Une décision du Syndicat Mixte, à nos yeux incompréhensible : Il s'agit de la mise à l'écart des Amis des concertations préparatoires à l'élaboration du projet de la future Maison du Parc, sujet s'il en est qui devait fédérer tous les acteurs du Parc.

Il s'en est suivi une réponse courroucée de notre part dans laquelle nous demandions au Président du Parc quelle faute les Amis avaient bien pu commettre pour mériter un tel traitement.

L'incident a été clos, et au final, nous avons eu l'impertinence de penser que des gens insignifiants auraient été purement et simplement ignorés.

En parallèle, les contacts informels avec l'Équipe Technique se sont multipliés au fil des mois, au grès des spécialisations et compétences des uns et des autres, permettant un travail aussi agréable que constructif.

Nous avons senti que des liens de confiance et de solidarité s'instauraient entre les Amis d'une part et les Élus et les "techniciens" du Parc d'autre part.

Et quelle n'a pas été notre satisfaction d'apprendre que ces derniers souhaitaient travailler avec nous pour la conduite de certaines actions ? (fête du Parc, accueil du nouveau conseil syndical ...)

Tout ceci nous conforte dans le bien-fondé d'une expérience qui nous tenait à cœur : Nous voulions que notre participation aux actions conduites par le Syndicat Mixte n'aient pas le caractère d'une prestation de service, mais soient une « co-construction », c'est à dire une construction ensemble dans laquelle les partenaires, à égalité, marchent côte à côte.

Auprès de nos membres, ainsi que des habitants et usagers du Parc ...

...Au moyen de nos deux médias phares (Bulletin et site Internet), nous avons pu fédérer et rassembler autour de nous une part non négligeable des personnes qui adhèrent aux valeurs de la charte du Parc. Il faut chaleureusement féliciter et remercier Christine DUPONT (sans oublier Dan !) pour leur travail admirable.

Il a eu pour résultat – entre autre - une augmentation très sensible du nombre de nos adhérents

Dans l'environnement des parcs

Des relations régulières existent avec d'autres Associations d'Amis. Elles se déroulent le plus souvent dans le cadre de la confédération des associations des Amis des Parc, à laquelle nous adhérons, ou par contacts de proximité (Amis du Parc de la Forêt d'Orient par exemple).

Cela nous permet d'avoir une entrée à la Fédération Nationale des Parc naturels régionaux par le biais de la participation à la commission "internationale", dans laquelle votre serviteur est le représentant de la Confédération des Amis.

Enfin, pour compléter cette ouverture, des contacts sont en cours avec les Parcs naturels Wallons, par le biais de Françoise ERNEUX, présidente de la fédération des Parcs naturels de Wallonie. Il y a tout lieu de penser qu'ils déboucheront prochainement sur une rencontre préparatoire au lancement d'un travail commun.

Nous poursuivons donc notre ouverture transfrontalière, amorcée l'an dernier avec le Parc voisin Scarpe-Escout.

Et en conclusion :

Laissant de côté le langage institutionnel, certes indispensable dans certains cas, mais incapable de porter la totalité de nos sentiments, nous laissons notre secrétaire Bernard MASSON apporter une conclusion à ce rapport moral avec des mots qui sont les siens, et qui lui permettront d'enchaîner avec notre rapport d'activité

"Nos enfants méritent que nous nous attachions à notre environnement, pour qu'ils puissent eux aussi s'y épanouir."

Le Président, Stanislas WIATR

Point 5 Rapport d'activités par le Secrétaire

A Bilan des adhésions.

Comme vous le savez, nous sommes réunis en tant qu'associations du territoire mais aussi en tant qu'individuels habitants, acteurs et utilisateurs de notre merveilleux territoire. Nous avons deux collèges séparés en Associations et individuels qui ont regroupé une bonne cinquantaine d'adhérents. La répartition entre les deux collèges pour 2013 est de l'ordre de 50%.

Comme vous avez pu le remarquer, un certain flottement est apparu au fil du temps en raison d'une mauvaise répartition des tâches. Ce problème est à présent résolu et en nous tournant vers le futur, nous pouvons dire que les adhésions potentielles pour cette année 2014 sont en recrudescence soit 32 associations et 41 individuels.

B Les activités

L'an dernier, nous avons expérimenté quelques sorties qui ont rassemblé environ 138 personnes pour 8 ballades soit 17 à 18 personnes en moyenne.

Par ordre chronologique :

Le samedi 20 avril à Gué d'Hossus : Balade et conte chez l'habitant

Le samedi 18 mai à Charleville Mézières : Découverte de la biodiversité dans nos communes

Le samedi 6 juillet à Les Mazures : La Faux, l'énergie d'un ruisseau

Le samedi 20 juillet à Bogny sur Meuse : Sur les pentes des 4 Fils Aymon, sous le regard du cheval Bayard

Le samedi 21 septembre à Hargnies : Invitation à courir la tenderie aux grives

Le samedi 28 septembre à Saint-Marcel : La vallée du Thin, bordure septentrionale du Parc

Le samedi 5 octobre à Givet : Les champignons du Parc

Le samedi 19 octobre à Monthermé : Cueillette de champignons autour du Roc-La-Tour

Pour un début de partenariat avec le PNRA, il s'agit d'un bon cru. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la préparation et à la conduite des activités. D'ores et déjà, certains thèmes ont été prévus pour l'édition 2014. Les sorties champignons qui ont connu un vif succès seront également de la partie sous la houlette de la SHNA.

Nous sollicitons donc nos adhérents autant associations qu'individuels pour transmettre leurs idées pour 2015 car 2015 c'est demain. Comme le dit notre Président Stanislas, en tant que société civile, nous avons vocation d'être force de proposition pour le PNRA et ses élus. Tout sujet est envisageable. Si des idées vous tiennent à cœur, contactez-nous pour échanger et construire ensemble.

Les amis du parc ont été créés pour fédérer les associations du territoire et y associer les habitants et utilisateurs. Même si notre identité et nos caractéristiques propres nous rendent chacune et chacun uniques, le partage de nos idées rend nos réflexions plus pertinentes et débouche sur un enrichissement collectif. Ces idées, nous devons ensuite les expérimenter afin de les valider et ensuite de nous améliorer.

Comme j'aime à le répéter, si nous voulons que le meunier travaille, il faut lui amener du blé à moudre. L'allusion à notre Président de Parc est tout à fait fortuite.

C La communication

La partie communication constitue la part la plus importante des avancées qui ont été réalisées. Nous devons cette progression à Christine Dupont dont l'engouement et le savoir-faire sont à la hauteur de la qualité du travail fourni tant par le bulletin que par le site internet.

Le bulletin est sorti chaque mois. Il a pour objectif d'établir un lien non seulement avec tous les adhérents mais aussi les sympathisants de tous horizons. Il laisse en outre la parole à nos membres associatifs pour se présenter. Il est diffusé aujourd'hui à presque 650 adresses mail en majorité et parcimonieusement postale. Il devient un outil de communication important et potentiellement mobilisateur. Le site internet « Amisparcardennes.org » permet d'accéder aux informations indispensables de notre association telles que les statuts, les PV des AG ou encore les représentants aux 3 commissions du Parc. Par ailleurs il permet de télécharger les bulletins mensuels et établi une relation directe avec les associations par le biais de leur adresse qui apparaissent en lien.

D Les Commissions

Notre participation aux commissions du PNRA est très assidue et il est rare de repérer une absence d'un de nos adhérents. A part pour la Commission Communication/sensibilisation, la fréquence de réunion de ces commissions est relativement faible.

Pour rappel voici nos représentant(e)s à chaque commission

Dénomination :	Communication et Éducation au territoire	Urbanisme et Patrimoine	Économie et Développement durable
Président	Bernard MASSON	Patrice GERMAIN	Frédéric PIERROT
Fonction	Délégué communauté de commune Meuse-Semoy	Commune de ROCROI	Maire de MURTIN-BOGNY
Représentant des amis du Parc	Stanislas WIATR Guy PLEUTIN André ROYAUX Vincent GABORIT Christine DUPONT	Stanislas WIATR Catherine BOUILLON Nadine GOUGET Jean SERIS Nadine STEVENIN	Stanislas WIATR Roland THIBEAUX Joël DUJEUX Michel LAURENT Nadine GOUGET
Travaux effectués et/ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Maison du Parc ♦ Différents supports de communication et actions destinées à mettre en valeur le parc : - Fête du Parc - Train des légendes - Rendez-vous du Parc - Reportage photo "Paroles d'habitants" - Animations scolaires - Exposition photo ♦ Implication des Élus et habitants aux projets du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plans Locaux d'Urbanisme de qualité ♦ Inventaires urbains ♦ Densification soutenable ♦ Les vergers et la préservation des espèces patrimoniales locales ♦ La trame verte et bleue ♦ Outils méthodologiques en urbanisme et architecture ♦ Examen des dossiers des candidats au concours de réhabilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Inventaires botaniques et zoologiques ♦ Les sites protégés sur le territoire du Parc (Natura 2000, etc...) ♦ la Charte Forestière et son programme d'actions stratégiques ♦ La gestion des loisirs motorisés

Le Secrétaire, Bernard Masson

Point 6 Rapport financier par le Trésorier

COMpte DE RESULTATS 2013							
CHARGES	Montant	Prév.	Ecart	PRODUITS	Montant	Prév.	Ecart
I. Charges directes affectées à l'action				I. Ressources directes affectées à l'action			
60 Æ Achat				70 Æ Vente produits finis, prestat° de services			
Frais de constitution				Prestations de services			
Fournitures administratives	417,50 "	450,00 "	- 32,50 "				
Achats et services extérieurs	210,98 "	300,00 "	- 89,02 "	74- Subventions d'exploitation (1)			
Locations				Etat :			
Assurance	246,58 "	300,00 "	- 53,42 "	Région :			
62 - Autres services extérieurs				Département(s):			
Honoraires				Commune(s):			
Communication	47,76 "	600,00 "	- 552,24 "	Autres :			
Déplacements, missions	502,50 "	650,00 "	- 147,50 "	PNR des Ardennes	1.500,00 "	1.500,00 "	- "
63 - Impôts et taxes							
Impôts et taxes sur rémunération				Organismes sociaux (à détailler) :			
64- Charges de personnel				Fonds européens - FSE			
Rémunération des personnels				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Charges salariales							
Autres charges							
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
66- Charges financières				756 - Cotisations des membres	935,00 "	800,00 "	135,00 "
Intérêts d'emprunts				Dons	255,00 "	- "	255,00 "
67- Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
68- Dotation aux amortissements				78 Æ Reprises amortissements et provisions			
I. Charges indirectes affectées à l'action				I. Ressources indirectes affectées à l'action			
Frais financiers (tenue de comptes)	68,00 "	- "	- 68,00 "	79 - Transfert de charges			
Autres (Cotisations Fédérat° des PNR)	100,00 "	- "	- 100,00 "	791 - Remboursement repas avancés	125,00 "		
Total des charges	1.593,32 Ö	2.300,00 Ö	-1.042,68 Ö	Total des produits	2.815,00 Ö	2.300,00 Ö	390,00 Ö
86- Emplois des contribut° volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite biens et prestat°				Apports en nature (fournitures, DAP, ô)			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL	1.593,32 Ö	2.300,00 Ö	-1.042,68 Ö	TOTAL	2.815,00 Ö	2.300,00 Ö	390,00 Ö
EXCEDENT 2013	1.221,68 Ö						

PREVISIONNEL 2014

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestat° de services	
Frais de constitution		Prestations de services	
Fournitures administratives	450,00 €		
Achats et services extérieurs	300,00 €	74- Subventions d'exploitation (1)	
Locations		Etat :	
Assurance	300,00 €	Région :	
62 - Autres services extérieurs		Département(s):	
Honoraires		Commune(s):	
Communication	450,00 €	Autres :	
Déplacements, missions	932,00 €	PNR des Ardennes	1 500,00 €
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (à détailler) :	
64- Charges de personnel		Fonds européens - FSE	
Rémunération des personnels		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Charges salariales			
Autres charges			
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		758 - Cotisations des membres	1 000,00 €
Intérêts d'emprunts			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'act°		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Frais financiers	68,00 €		
Autres			
Total des charges	2 500,00 €	Total des produits	2 500,00 €
86- Emplois des contribut° volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestat°		Apports en nature (fournitures, DAP,...)	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	2 500,00 €	TOTAL	2 500,00 €

Le trésorier, Roland Thibeaux

Après présentation du compte de résultats, ce dernier est approuvé à l'unanimité. Le budget prévisionnel est également approuvé à l'unanimité. **Stanislas Wiatr** remercie **Roland Thibeaux** pour le travail réalisé. Quitus est donné au trésorier.

Point 7 Intervention des invités

Erik Pilardeau, président de la COM COM Meuse et Semoy se réjouit de la diffusion du bulletin, de sa régularité et de la qualité de son contenu. Il insiste sur l'aspect fédérateur de l'association et met l'accent sur le regroupement des compétences à l'échelon du territoire.

Isabelle Zarlenga, directrice des services, rappelle que les Amis du Parc ont été créés afin de représenter la société civile au sein des Commissions et qu'ils y jouent leur rôle de manière assidue et constructive. Elle signale que l'association contribue à l'enrichissement mutuel de tous les acteurs et utilisateurs du Territoire.

Point 8 Renouvellement du tiers sortant

Stanislas Wiatr nomme les personnes sortantes qui se représentent pour le mandat suivant. Il signale qu'il a enregistré une nouvelle candidature en la personne de **Michel Degré**.

Les renouvellements et la candidature est acceptée à l'unanimité.

Point 9 Election des membres du Bureau

Etant que tous les membres se représentent, le Bureau composé de **Stanislas Wiatr** - président-, **Francis Verita** - vice-président -, **Bernard Masson**, - secrétaire -, **Christine Dupont** – communication-, **Roland Thibeaux** – trésorier- et **Nadine Stévenin** – conseil - est reconduit à l'unanimité.

Point 10 Paroles ouvertes

RV du PARC **Francis Verita** évoque le train des légendes et son attractivité. Il souligne que cette activité permet une autre vision du territoire. Sa particularité qui allie l'animation à l'intérieur du train et une activité en extérieur en fait un outil touristique.

Au-delà du train des Légendes, les Rendez-Vous du Parc devraient en finalité, constituer une bible touristique et un relais pour tous les acteurs touristiques du Parc. Pour cela, il est indispensable qu'un partenariat fort s'installe entre les différentes associations qui adhèrent aux Amis. La volonté est bien entendu de fédérer pour une plus grande efficacité

Stanislas Wiatr signale que l'agrément en tant qu'association agissant en faveur de la protection de l'environnement sera demandé au bout de notre troisième année d'existence.

Certaines remarques concernant la propreté du territoire nous sont parvenues et ont été relayées. Il serait judicieux de mettre en place une action collective en plus ou en cohérence avec les actions menées individuellement par certaines communes ou syndicat de communes.

Intervention d'**Armande Spilman**, présidente des Amis de la Forêt d'Orient : Nous recevons les félicitations pour le mode de communication qui est mis en place au sein de l'Association vers les extérieurs à savoir le bulletin mensuel. Elle insiste sur le besoin de chiffrer notre contribution en termes de bénévolat. La

volonté de travailler avec nos voisins suscite également son admiration et la volonté d'ouverture aux territoires voisins. Les échanges que nous pourrions établir ne pourront que nous enrichir mutuellement.

André Royaux mentionne la réforme des rythmes scolaire et la contribution que nous pourrions apporter lors de cette mise en place. Dans le même ordre d'idées, nous pourrions établir un partenariat avec les Centre Sociaux.

L'assemblée se clôture par le verre de l'amitié et la traditionnelle tarte au sucre sans oublier de remercier **Maurice Gengoux**, président de l'OT pour la mise à disposition de la salle.

Le secrétaire

Bernard Masson